

COMMUNIQUE de PRESSE

Carcassonne, le 20/10/2023

Salon des maires de l'Aude : le préfet présente les mesures de soutien aux communes en discussion dans le cadre du PLF 2024

Le préfet de l'Aude interviendra ce matin en ouverture du salon des maires de l'Aude. A cette occasion, il présentera aux maires les trois principaux axes du soutien de l'État aux collectivités locales, tels que présentés par le Gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances 2024.

Premier axe, **un soutien renforcé pour le fonctionnement des collectivités** : le Gouvernement ambitionne en effet de continuer de protéger et soutenir les collectivités territoriales face à la hausse des prix de l'énergie, en particulier les plus vulnérables. La dotation générale de fonctionnement (DGF) augmentera ainsi de 220 M€ en 2024, après une hausse de 320 M€ en 2023 qui a bénéficié à 90 % des communes. Pour mémoire, dans l'Aude, la DGF 2023 versée aux communes, aux intercommunalités et au Département s'élevait à 192 120 019 €, contre 188 996 354 € en 2022 soit une augmentation de 1,65 % . L'engagement pris par le Président de la République de ne pas diminuer les dotations des collectivités territoriales est ainsi tenu depuis 2017.

Deuxième axe, **un soutien massif en faveur des projets des élus** : le PLF pour 2024 maintient un soutien massif à l'investissement local, avec un effort financier au plus haut niveau, pour stimuler le développement territorial : 7 Md€ de fonds de compensation TVA (FCTVA) et 4,5 Md€ de dotations d'investissement local. Un accent particulier est mis sur la territorialisation de la transition écologique, avec 2,5 Md€ de fonds vert pour encourager les initiatives écologiques locales. Dans l'Aude, tous dispositifs d'investissement confondus, ce sont ainsi plus de **26 millions** d'euros qui ont été versés cette année pour soutenir les projets d'investissement des collectivités. En 2022, le FCTVA représentait également près de 35M€ de reversement au profit des collectivités de l'Aude.

Troisième axe, **la défense de la cohésion territoriale et le soutien à la ruralité** : le PLF pour 2024 vise à renforcer l'équité et la cohésion entre les territoires, en mettant l'accent sur les besoins spécifiques des territoires ruraux et leur patrimoine naturel. C'est le sens du plan "France ruralité" dévoilé par la Premier ministre à l'été ; dans ce cadre notamment, une dizaine de communes audoises seront bientôt labellisées "villages d'avenir" et bénéficieront à ce titre d'un accompagnement en ingénierie de la part des services de l'État pour conduire des projets structurants.

Les services de l'État seront présents toute la journée au salon des maires pour répondre aux interrogations des communes et échanger avec elles sur leurs projets.

Contact Presse

BRECI

Pôle de la Communication Interministérielle

Dominique BLANC
04 68 10 27 87 - 06 76 72 33 81

Alexis MARTINEZ
04 68 10 27 25

Mail : pref-communication@aude.gouv.fr